TMJ.-REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

LOI N° 92-016 du 13 Juillet 1992

autorisant la ratification de l'Accord de Crédit M° 2344/BEN relatif au financement du Frojet de Gestion des Ressources Naturelles, signé le 9 Avril 1992 à WASHINGTON entre la République du Bénin et l'Association Internationale de Développement (AID).

L'ASSEMBLEE NATIONALE a adopté,

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE promulgue la Loi dont la teneur suit :

Article 1er. - Est autorisée la ratification par le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, l'Accord de Crédit N° 2344/BEN, de montant 10 100 000 DTS, soit 14,1 millions de Dollars US relatif au financement du Projet de Gestion des Ressources Naturelles signé le 9 Avril 1992 à WASHINGTON entre la République du Bénin et l'Association Internationale de Développement (AID).

Article 2. - La présente Loi sera exécutée comme Loi de l'Etat.

Fait à COTONOU, le 13 Juillet 1992

par le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Brusto

Nicéphore SOGLO

Le Ministre d'Etat, Secrétaire Général à la Présidence de la République,

Désiré VIEYRA

Le Ministre du Développement

Rural,

Mama ADAMOU-N'DIAYE.-

Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération,

Théodore HOLC.-

Le Ministro du Plan et de la Restructuration Economique,

Robert TAGNON --

Le Ministre des Finances,

Paul DOSSOU .-

Ampliations: PR 6 AN 4 CS 2 MESGPR 4 MDR-MAEC-MPRE-MF 16 Autres
Ministères 15 SGG 4 DB-DSDV-DTCP-DCOF-DI 5 BN-DAN-INSAE 3 UNB-ENAFASJEP 3 IGAA-GCONB-DLC 3 JORB 1.-